



CRCCCN

Partenaire de la culture nord-côtère!

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Abolition du Forum jeunesse Côte-Nord Le CRCCCN déplore cette autre perte pour la région

Baie-Comeau, le 23 avril 2015 – L'annonce de l'abolition des Forums jeunesse régionaux du Québec a été accueillie comme un autre coup dur pour le développement de la Côte-Nord par les administrateurs du CRCCCN la semaine dernière. Comme le CRCCCN travaille étroitement avec le Forum jeunesse Côte-Nord sur plusieurs dossiers relatifs à la relève culturelle, il est très préoccupé par l'impact de telles coupures pour notre région ainsi que des répercussions directes sur ses projets et ceux de ses membres de la relève.

Un grand vide à venir pour la relève artistique et culturelle

En Côte-Nord, le soutien à la relève dans le domaine artistique et culturel représente un enjeu majeur notamment pour la rétention et l'attraction des jeunes. Comme le dit le président du CRCCCN, monsieur Michel Michaud, « grâce aux partenariats que nous avons établis avec le Forum jeunesse dans le cadre d'ententes de développement régional, nous pouvons non seulement soutenir cette clientèle mais aussi intervenir pour contrer le phénomène d'exode des jeunes artistes et travailleurs culturels. »

Conformément à leur mandat de favoriser le positionnement de la jeunesse dans les différents secteurs, dont celui des arts et de la culture, l'apport des Forums jeunesse permet qu'une portion des fonds découlant des ententes est consacrée à la relève artistique de moins de 35 ans. C'est le cas de l'entente des organismes de formation spécialisée en arts et de l'entente à intervenir avec le Conseil des arts et des lettres du Québec pour laquelle le Forum jeunesse s'était engagé à investir.

Quels seront les impacts de l'abolition?

La mission et les mandats du Forum jeunesse Côte-Nord, notamment en participation citoyenne, ainsi que la gestion *par et pour* les jeunes du Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ) sont reniés. En plus de priver les jeunes de moyens d'agir de façon structurante pour leur milieu, cette abolition leur enlève un outil pour faire entendre leur voix. Aujourd'hui, plusieurs questions sont soulevées. Qui sera là pour assurer la promotion et la défense des intérêts des nord-côtiers de moins de 35 ans au plan local, régional et provincial? Qui suscitera la participation, la représentation et la relève des jeunes au sein des instances décisionnelles locales et régionales? Qui assurera l'intégration de la préoccupation jeunesse afin que des actions concrètes soient entreprises dans la région?

Une succession de mauvaises nouvelles pour notre région

Cette autre abolition d'organisme voué au développement régional s'ajoute à la succession de mauvaises nouvelles que l'on connaît depuis quelques temps et cette situation s'avère très préoccupante. Le CRCCCN déplore toujours le démantèlement de nos outils de développement collectif, notamment la fermeture des CRÉ et des CLD, ainsi que la récente fusion des directions régionales du ministère de la Culture et des Communications de la Côte-Nord et du Saguenay-Lac-St-Jean. À ceci s'ajoute la fin du Programme *Villes et villages d'art et de patrimoine*, privant ainsi les municipalités d'un autre outil de développement. La prise en compte de nos réalités pour favoriser l'occupation dynamique du territoire se trouve nécessairement menacée. Dans le contexte géographique et démographique de notre région, qui représente en soit un défi quotidien pour les travailleurs culturels, artistes, organismes culturels, artistiques ainsi que du monde des communications, le CRCCCN sonne l'alarme car il craint que le milieu artistique et culturel nord-côtier se fragilise encore davantage à la suite des dernières annonces.

À propos du CRCCCN

Le Conseil régional de la culture et des communications de la Côte-Nord (CRCCCN) travaille au développement culturel de la région. Il regroupe, concerte, conseille, représente et fait la promotion des artistes, artisans, écrivains, travailleurs et organismes culturels nord-côtiers afin de favoriser l'essor et la reconnaissance du secteur des arts et de la culture tant au niveau régional que national.

- 30 -

Source : Marie-France Lévesque
Directrice générale
Conseil régional de la culture et des communications de la Côte-Nord
(418) 296-1450 ou 1-866-295-6744